

# Mission des volontaires

**Le volontaire doit être en bonne santé et ne pas faire partie des personnes à risques (- de 60 ans, pas de pathologie comme diabète, hyper-tension, ...).**

Le rôle du volontaire sera de :

## **AVANT LA VISITE :**

- S'occuper de la gestion de l'agenda et de la prise des rendez-vous.
- Informer le visiteur des mesures sanitaires qu'il doit prendre.
- Aller chercher le résident dans la chambre.

## **PENDANT LA VISITE :**

- Accueillir le visiteur à l'entrée.
- Vérifier que le visiteur fournit bien une déclaration sur l'honneur attestant de l'absence de symptôme depuis 14 jours et porte bien un masque chirurgical.
- Vérifier l'identité du visiteur et compléter le registre de visite.
- Refuser l'entrée de l'établissement à tout visiteur qui ne respecte pas les directives susmentionnées.
- Mettre fin à la visite au bout de 30 min.

## **APRES LA VISITE :**

- Raccompagner le résident dans sa chambre.
- Désinfecter la zone résident.